

Réf: Dossier 381770

Avis de constitution

SOCIETE « BONHEUR AGRO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 1
EN FACE DU CENTRE MEDICAL RIVIERA AMBASSADE, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BONHEUR AGRO »

Objet : AGRICULTURE (ENGRAIS, SEMENCES, MATERIEL AGRICOLE, CONSEIL AGRICOLE, AMENAGEMENT AGRICOLE, TRAVAUX AGRICOLES) ET VEHICULE AGRICOLE (TRACTEUR). La prise de participation dans tous types de sociétés existantes ou à créer, création

de toutes sortes d'entreprises, fond de commerce, la représentation commerciale et industrielle ainsi que la distribution de toutes marques et produits.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 1
EN FACE DU CENTRE MEDICAL RIVIERA AMBASSADE, Lot
00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle SABE ASSITA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01751 du 21/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11414/GTCA/RC/2025 du 21/02/2025

